

Poitiers, le 11 octobre 2004

Communiqué de presse

Signature d'une convention cadre Cnam - Cned

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) et le Centre national d'enseignement à distance (Cned) ont signé le 11 octobre une convention cadre portant sur la détermination et la mise en œuvre d'actions de collaboration dans le domaine de la formation professionnelle, pour une durée de trois ans.

Les deux grands établissements publics entendent s'associer pour présenter, notamment, une offre publique de formation à distance dans le domaine de la formation professionnelle continue.

Au vu de la complémentarité de leurs compétences et de leurs savoir-faire en matière d'éducation et de formation professionnelle, le Cnam et le Cned ont souhaité mutualiser les moyens existants et fédérer leurs ressources sur des projets communs en formation tout au long de la vie.

Pour répondre aux besoins des entreprises et du marché, dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la formation professionnelle, les deux établissements publics se proposent tout d'abord :

- de définir des priorités d'action,
- d'échanger des informations utiles à la réalisation de leurs missions,
- d'assurer la coordination et le suivi de projets retenus pour être développés en commun,
- de s'associer pour la mise en place d'un dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE).

Chaque projet retenu fera l'objet d'une convention d'application particulière.

Une part importante de l'activité du Cned concerne la formation tout au long de la vie. En effet, sur les 350 000 personnes inscrites chaque année au Cned, plus des deux tiers sont des adultes. 24 000 d'entre elles préparent un concours administratif ; 66 000 un concours de recrutement d'enseignants ; 38 000 une formation supérieure diplômante et plus de 41 000 une formation professionnelle.

Le Cnam est le grand établissement public de formation professionnelle supérieure destiné aux adultes. Il remplit trois missions : la formation professionnelle des adultes, la recherche technologique et la diffusion de la culture scientifique et technique.

Pionnier de la validation des acquis, il accueille chaque année plus de 85 000 adultes engagés dans la vie active et dispense des formations centrées sur les compétences recherchées par les entreprises. Il délivre des certificats et diplômes (licence, master, doctorat) à tous les niveaux. Les formations du Cnam sont dispensées en présentiel ou à distance dans les 150 centres d'enseignement implantés sur tout le territoire national et à l'étranger. Elles se décomposent en unités de valeur ou crédits. Ceci permet aux auditeurs de bâtir un parcours modulaire et personnalisé et de progresser à leur rythme en capitalisant progressivement leurs résultats.